

TADAM ET SALLE DE CONSOMMATION : LES AMBITIONS DE LA VILLE DE LIÈGE

La Ville de Liège souhaite l'ouverture d'une salle de consommation à moindre risque et le prolongement du projet TADAM sur son territoire.

Willy DEMEYER, Sénateur-Bourgmestre de Liège, a déposé en décembre dernier **deux projets de lois visant la légalisation de ces dispositifs de santé publique dont l'évaluation montre un bilan positif en termes de santé, d'inclusion sociale et de sécurité.** Le Gouvernement va-t-il suivre les recommandations de l'OMS visant à faciliter l'accès aux soins dédiés aux personnes toxicomanes, celles du plan fédéral de lutte contre le sida, au moment du vote sur les propositions de lois?

Nous vous proposons d'en **débattre et d'envisager les perspectives locales d'innovation dans l'accompagnement des personnes dépendantes aux drogues illicites.**

Programme du séminaire :

- *La prise en charge des assuétudes à Liège. Histoire et perspectives, Dr Christian FIGIEL, Psychiatre;*
- *Le contexte et les bases juridiques de l'expérience TADAM, Dominique DELHAUTEUR, Coordinateur de la Fondation Privée TADAM;*
- *Les dispositifs de réduction des risques et en particulier, les salles de consommation à moindre risque, peuvent-ils contribuer à l'amélioration de l'ordre public? Eric SNOECK, Directeur judiciaire, Police Fédérale;*
- *Les modifications de la loi de 1921 favorisant l'innovation en matière de lutte contre les assuétudes, Willy DEMEYER, Bourgmestre de Liège;*
- *Sans modification de la loi, sera-t-il possible d'avancer dans ce dossier? Christophe MARCHAND, Avocat et un(e) représentant(e) du Parquet liégeois (sous réserve).*

Organisé sous l'égide de l'Observatoire liégeois des drogues, en collaboration avec la Liaison Antiprohibitionniste, ce séminaire, réservé aux acteurs de terrain et aux décideurs politiques, aura lieu le **mercredi 5 février 2014 de 16 à 19h au Théâtre de Liège - Place du XX Août 4000 Liège.**

Nombre de places limité, inscriptions (gratuites)
avant le 31 janvier 2014 : prevention.drogues@liege.be.
Infos : Observatoire Liégeois des Drogues : 04/238 50 20.
Une collation et un verre seront offerts à l'issue
de la séance de travail.